

SOUS LE PLANCHER

ORGANE BIMESTRIEL

du

Spéléo-Club de Dijon

16, Boulevard de la Fontaine-des-Suisses

*“ Ily a en ces lieux moult grottes ou cavernes
dans la roche ; ce sont antres fort humides et
à cause de cette humidité et obscurité on n'ose y
entrer qu'avec grande troupe et quantité de
flambeaux allumés ”.*

BONYARD, avocat à Bèze 1680

N° 3

de 1955

SOUS LE PLANCHER

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

ORGANE DU SPELEO CLUB DE DIJON

- FONDE EN 1950 -

AFFILIE A LA SOCIETE SPELEOLOGIQUE DE FRANCE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

SOMMAIRE

LES OSSEMENTS HUMAINS DE L AVEN D AURELIE.
ACTIVITE DU CLUB -1^{er} SEMESTRE 1955.
LES GROTTES DE LA COTE-D OR: ASNIERES-LES-DIJON.

Le Rédacteur en chef et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes, et dessins n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement interdits.

A la suite du compte-rendu de Monsieur l'abbé Joly, paru dans le dernier Bulletin de 1954, concernant les fouilles effectuées par le Spéléo-Club de Dijon au gouffre d'Aurélie, près de Véronnes-les-Grandes, Monsieur le Docteur Chabeuf a bien voulu accepter d'examiner les ossements humains qui en ont été retirés, et d'en faire l'étude anthropologique, que nous avons l'avantage de publier ci-dessous.

- - - - -

Les ossements humains de l'Aven d'Aurélie.

Monsieur l'abbé Joly et Monsieur de Loriol ayant bien voulu, sur la recommandation de Monsieur le Professeur Ciry, me confier l'étude anthropologique des ossements humains du gouffre d'Aurélie, il est juste que la primeur des résultats soit réservée au bulletin du Spéléo-Club.

Les conditions dans lesquelles ont été faites les trouvailles veulent qu'aucun squelette entier n'ait été découvert, mais qu'au contraire ces os se soient trouvés mélangés avec des os d'animaux ainsi qu'avec des débris de poterie et des bijoux, qui ont servi très heureusement à les dater.

Par la suite, il n'a pas été possible de reconstituer les squelettes, en raison de l'absence ou du mauvais état de nombreuses pièces, de sorte qu'il ne pouvait s'agir ici que d'une étude analytique. Au total, on peut affirmer qu'un maximum de seize individus, hommes, femmes, et enfants ont été inhumés dans ce gouffre. Le matériel trouvé avec eux a permis à Monsieur l'abbé Joly de les attribuer au premier âge du fer.

1^o)-CRANES.

De nombreux fragments de voûte crânienne ont été identifiés mais quatre crânes seulement ont pu être reconstitués suffisamment pour permettre des mensurations.

Crâne n^o 1. Sujet féminin, 45 à 50 ans. Forme générale ovoïde en vue supérieure; front moyennement bombé; mastoïdes pointues; absence de chignon occipital. En vue postérieure: vertex élevé mais sans carène; bosses pariétales asymétriques. Face en mauvais état, ainsi que la base du crâne. Orbite droite plutôt basse et quadrangulaire. Maxillaire inférieur très usé, avec un menton bien marqué, et un arc dentaire parabolique.

Crâne n^o 2. Calotte seule d'un adulte jeune, probablement masculin. Forme ovoïde, front fuyant mais assez large; occiput arrondi sans chignon; pas de carène au sommet.

Crâne n^o 3. Adulte masculin, 25 ans. Forme générale pentagonale. En vue latérale, léger prognathisme alvéolaire, nasion déprimé (nez brusqué ou retroussé), amorce de chignon occipital; front fuyant avec saillie des arcades sourcilières. Vu de face, absence de suture métopique, orbites assez basses; pommettes larges. En vue postérieure, profil pentagonal à sommet un peu caréné. Enfin, en vue inférieure, palais large; alvéoles dentaires bien marquées, mais dents absentes.

Crâne n° 4. Forme générale ovoïde. Crâne haut et massif, au sommet aplati et à l'occipital surbaissé. Front bombé. Arcades sourcilières marquées. Orbites basses et quadrangulaires. Absence de carène; base du crâne et massif facial abîmés.

Les mensurations ont donné les indices suivants:

	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne.
Ind. céphalique horizontal	79,2	77,4	70,3	74,8	75,4
Ind. de hauteur-longueur	75,1	"	70,8	73,7	73,2
Ind. de hauteur-largeur	94,7	"	100.	98,5	97,4
Ind. transverso-frontal	72,3	"	72,5	67,8	70,9
Ind. gnathique de Flower	114.	"	103	121	112,7
Ind. fronto-zygomatique	79,6	"	90,9	72	80,8
Ind. facial supérieur	48,6	"	50,4	45,5	48,2
Ind. facial total	85,9	"	-	-	85,9
Ind. nasal	56	-	57,3	-	56,6
Ind. orbitaire	80,2	-	87,2	80	82,5
Ind. palatin	-	-	84	-	84
Angle de prognathisme	-	-	76°	87°	81°5
Capacité calculée	1261cm ³	-	1546	1584	1464 cm ³

2°- MACHOIRES.

Douze mâchoires inférieures ont été examinées. Une seule correspondait à un crâne connu; la plupart étaient incomplètes, mais il a été possible cependant d'en tirer des renseignements intéressants.

Dans l'ensemble, elles se caractérisent en effet par la saillie marquée du menton et l'absence de caries dentaires. Les autres détails sont inconstants, ce qui confirme l'impression d'hétérogénéité déjà donnée par la série des quatre crânes.

C'est ainsi que les mandibules n° 3 et 9 présentent un éversement de l'angle caractéristique du type mésolithique de Mechta. Les mensurations montrent qu'il s'agit d'os robustes, dont l'indice de la branche montante varie de 40 à 57,9.

3°- OS DE LA COLONNE VERTEBRALE ET DES CEINTURES.

Un certain nombre de vertèbres ont été retrouvées, notamment deux atlas (première cervicale) et trois axis (seconde cervicale) appartenant à des individus différents, des deux sexes. Des fragments d'os du bassin ont donné des résultats analogues, par la mesure

de l'ouverture de la grande échancrure sciatique. Dix clavicules, cinq droites et cinq gauches, présentaient également des caractères descriptifs variés. Quatre d'entre elles seulement étaient intactes; leurs indices de robusticité varient de 25,7 à 31,2. L'une était longue et massive; une autre, courte et grêle; une troisième avait une palette acromiale très évasée. Un fragment d'omoplate offrait une cavité glénoïde en bon état, dont l'indice était de 70,7: c'est celui des Boschimans et des Hottentots actuels.

4^e- OS DU MEMBRE SUPERIEUR.

Il a été retrouvé cinq humérus entiers, et 23 fragments utilisables. Parmi les premiers, on remarquait trois gauches et deux droits, deux masculins et trois féminins. Les os masculins sont très robustes, aux insertions musculaires bien marquées, à la torsion particulièrement nette, et à la crête sus-épicondylienne saillante.

La ptère sus-épicondylienne existe dans dix cas sur 22 épiphyses inférieures examinées. La perforation olécranienne, par contre, n'a été observée que dans 2 cas sur 24. Enfin, un des humérus les plus robustes et le plus long portait un peu au dessus du milieu de la face externe, une exostose allongée et irrégulière, témoignant d'une blessure de l'os, sans fracture, faite évidemment sur le vivant. Cette blessure pourrait résulter de l'action d'un instrument piquant ou tranchant.

Outre les os qui ont donné lieu aux observations précédentes, il existait cinq humérus d'enfants de 12 à 16 ans. Les mensurations donnent un indice de robusticité de 22,3 pour les humérus masculins, et de 20,7 pour les humérus féminins. La platybrachie, ou aplatissement de l'os en son milieu, a une valeur moyenne de 80,6 sur 26 échantillons.

Les os de l'avant-bras ne donnent pas lieu à des remarques particulières. Il a été trouvé quinze radius droits et neuf gauches, dont deux seulement étaient intacts. La moyenne de leur indice d'aplatissement est de 76,8. Les cubitus sont aussi au nombre de quinze, dont un seul intact. Leurs insertions musculaires sont bien marquées.

5^e- OS DU MEMBRE INFERIEUR.

De tous les os longs, le fémur est, dans les gisements préhistoriques, celui qui donne habituellement le plus de renseignements. Il existe dans la collection 26 de ces os: quinze droits et onze gauches, dont un seul entier. Les mensurations de celui-ci sont les suivantes:

Longueur totale:	440 mm
Robusticité:	12,8
Indice pilastrique:	102
Indice platymétrique:	80
Diamètre de la tête:	48 mm
Longueur de l'extrémité supérieure:	98 mm
Angle de la tête et du col:	122 ^e

L'indice pilastrique moyen, calculé sur 22 échantillons, est de 96,6. Il est supérieur à 100 dans 10 cas. L'indice platymétrique, qui témoigne de l'aplatissement de l'os au dessous des tubérosités de la partie supérieure, est de 74 sur 18 cas. Il est inférieur à 75 dans 10 cas, soit un peu plus de la moitié. Le massif trochantérien présente des particularités curieuses: sur les 18 échantillons examinés, le troisième trochanter seul est visible quatre fois; le troisième trochanter et sa crête externe sept fois; la crête externe seule quatre fois, et la disposition classique des hommes modernes trois fois.

Les os possédant la crête et le troisième trochanter étaient précisément ceux dont l'indice platymétrique se trouvait le plus bas.

Ces caractères ont été retrouvés avec la même fréquence dans différents gisements de l'âge du bronze.

L'étude du tibia a fourni des résultats concordants, mais sans particularités descriptives spéciales. Il y avait deux tibias gauches entiers et 19 fragments diaphysaires pouvant provenir de douze adultes différents.

La platycnémie ou aplatissement de l'os, présente une valeur moyenne de 69,1. Enfin, parmi les os du pied, on remarquait quatre astragales et quatre calcanéums. Les mensurations auxquelles ils ont donné lieu sont d'interprétation difficile.

62- TAILLE ET IDENTIFICATION DE LA RACE.

La taille de ces sujets a été déduite de la longueur des os longs d'après les tables de Manouvrier, mais il ne s'agit bien entendu ici que d'une valeur moyenne s'appliquant à des hommes et des femmes réunis. Néanmoins, on peut affirmer que la taille moyenne de ces sujets était comprise entre 1 m 60 et 1 m 62.

Cette notion est capitale pour l'identification de la race, puisqu'elle permet en définitive de dire qu'il s'agit d'hommes relativement petits, sous-dolichocéphales ou mésocéphales, au crâne haut avec un vertex légèrement caréné, à la face et au front large; aux orbites moyennes, au nez assez large.

Par cette description, ils s'apparentent au type mésolithique de Téviec décrit par le Professeur Vallois, et au type isolé par le Docteur Riquet, dans la population néolithique d'Aulnay aux Planches, sous le nom de "Séquanien".

Il n'est pas surprenant que ces individus aient vécu à l'âge des métaux, ni que leur ensemble paraisse relativement hétérogène. L'hétérogénéité est une règle générale dans les populations d'Europe Occidentale à partir du Néolithique. C'est en effet à ce moment que commença le mélange des différentes races humaines et nous ne pourrons arriver à comprendre la façon dont s'est réalisé le peuplement de la région bourguignonne que par l'étude approfondie des restes humains antérieurs à la période celtique. Dans la recherche des documents utiles, le Spéléo-Club est appelé à un rôle très important en fouillant les cavernes et abris sous roche déjà connus, en explorant les grottes et les abîmes, en recueillant soigneusement tous les restes humains.

Il est souhaitable que ce matériel de travail soit conservé et étudié méthodiquement dans un laboratoire d'Anthropologie dépendant de la chaire de Géologie de la Faculté des Sciences.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 1.955

- - - - -

Durant cette période, diverses explorations et relevés topographiques ont été effectués ou terminés dans les cavités suivantes:

Asnières-les-Dijon.
 Val-Suzon.
 Combe à la Vieille, à Savigny-les-Beaune.
 Barbirey (grotte de Rochechèvre).
 Creux-Percé, à Pasques.
 Darcey. (rivière souterraine)
 Mesmont.

Les membres du Spéléo-Club ont continué l'exploration de la région de Bèze, et ont effectué le relevé des nombreuses dolines du Mont Voitout, dont les alignements permettront d'établir la liaison avec la rivière souterraine de la Bèze.

En outre, parallèlement à la poursuite des recherches archéologiques dans le gouffre d'Aurélie, des fouilles étaient entreprises à Quemigny-Poisot, sous la conduite de notre camarade Gand.

Une autre équipe participait d'autre part aux recherches archéologiques entreprises par Monsieur l'abbé Joly, attaché au C.N.R.S. dans le site de Genay, où ont été découverts récemment des restes humains néanderthaliens.

Divers travaux ont été poursuivis au Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences, sur les échantillons de roches prélevés aux cours des explorations.

Des insectes cavernicoles ont été recueillis, et le baguage de Chiroptères poursuivi, en liaison avec le Museum d'Histoire Naturelle, et le Laboratoire de Biologie de la Faculté des Sciences.

Enfin, l'entraînement à la plongée avec scaphandre autonome est commencé et sera poursuivi à partir du 15 Juin à la piscine de l'Ecole de Sports de Combat de Plombières-les-Dijon, sous la direction du Commandant PICHON.

-o -o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

N'avez-vous pas oublié de régler votre abonnement pour cette année?- Si oui, ne manquez pas de nous en adresser rapidement le montant. Merci d'avance.

Puisque notre Bulletin vous intéresse, faites-le connaître à vos amis, et faites de nouveaux abonnés.

Abonnement pour un an: 300 francs.

Notre numéro de C.C.P. 633-95. DIJON

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LES GROTTES D'ASNIERES . par R. RATEL

Les grottes d'Asnières sont situées sur le territoire de la commune d'Asnières, petit village sis à 5 km. et au Nord-Ouest de Dijon, à mi-distance entre les routes Nat. 396 et Nat. 74.

Le Village.

Longitude: 2 42 29 Latitude: 47 23 21

Asneriae, ou Asinotiae, fut jadis une annexe d'Ahuy, qu'on appelait alors Aheu.

Ce village est situé sur une élévation et signalé dès le XI^e siècle, dans la chronique de Bèze; il n'existait alors qu'une simple chapelle, dont les abbés de Saint-Etienne de Dijon étaient les seigneurs.

"Pierre de Vergy, Chevalier surnommé Bovins, avait néanmoins je ne sais quel droit sur l'Eglise d'Ahuy, qui lui donnait part aux Oblations, et à tous les dîmes, gros et menus de grain et de vin; mais Herbert, abbé de Saint-Etienne, scût si bien ménager son esprit, qu'il obtint de lui la cession de tous ses droits, qui fut consentie par sa femme Mathilde, Duchesse de Bourgogne, et et par ses enfants, environ l'an 1130.

Elle lui faisait don de manses libres sis à Asnières, et des hommes qui les habitent, et lui confirme la possession de la serve que Saint-Etienne détient au même lieu, tant en bois qu'en terre plaine. Elle y ajoute le libre droit d'attrait à tous ceux qui voudraient devenir sujets de l'Abbaye à Asnières.

Après cela, Herbert eut soin de demander au Saint-Siège la confirmation de sa nouvelle acquisition, parce que les Canons du Concile de Clermont de l'an 1095 avoient fait defenses aux Chapitres et aux Monastères de retirer les Eglises des mains des Laïcs, à moins que les Evêques Diocésains ou les Papes n'y eussent donné leur consentement."

Innocent II l'accorde en 1139, et Adrien IV en 1156, non seulement pour l'Eglise d'Ahuy, mais encore pour la chapelle d'Asnières: "Ecclesiam S Aniani de Aquaeductu cum Capella de Asnerus".

D'où on apprend que l'Eglise d'Asnières fut bâtie environ l'an 1150, puisque c'est la première fois qu'on la trouve nommée dans la Bulle d'Adrien IV de l'an 1156, et on apprend aussi qu'elle n'a été dans son origine qu'une chapelle dépendante de la Mère Eglise d'Ahuy.

Et quoique dans la suite, cette chapelle ait été agrandie, et qu'on lui ait accordé des Fonts Baptismaux, un Tabernacle pour y conserver la Sainte Eucharistie, et les Vaisseaux qui renferment les Saintes Huiles, tout cela ne l'aurait pas soustraite de la dépendance qu'elle a eu dès sa naissance.

Elle est dédiée à la Sainte Vierge, dont elle fait la fête principale au jour de sa Nativité, le 8 Septembre.

L'Eglise appartient au XII^e et au XIII^e siècle. Le chœur seul est ancien, et il présente une voûte à nervures prismatiques qui reposent sur des consoles. Au clocher se trouvent des baies très renflées. Dans l'intérieur du vaisseau, on remarque un bas-relief mutilé représentant les Douze Apôtres, et à gauche de l'autel, un tabernacle de pierre du XV^e siècle.

Au cimetière subsiste encore aujourd'hui un monument funéraire de 1402 avec inscriptions et figures.

Non loin du village d'Asnières existe un petit bois, dans lequel ont été creusées les carrières souterraines de pierre.

Les Chanoines réguliers résidant à Ahuy venaient se promener dans ce bois, alors entouré à l'époque d'un haut mur, et considéré comme un parc privé; de ces murs, il ne subsiste maintenant qu'une murette souvent éboulée, précieux refuge de nombreux lapins.

Aux environs de 1600, le village d'Asnières était fort pauvre; la roche apparaissait souvent du sol, et ne permettait que la culture du seigle et du millet.

On y rencontrait quelques pauvres laboureurs, et des ânes.

Cette pauvreté est, du reste, confirmée par le surnom attribué aux habitants: les "graivolons".

Suivant le Docteur Vallot, graivolon est une guêpe, et ce terme désigne aussi les insectes noirs, barrés transversalement d'une ou plusieurs raies jaunes.

Le territoire d'Asnières est pierreux, aride, et les nids de guêpes y abondent, comme dans tous les sols de cette nature, d'où le terme "terre à graivolon", pour désigner les terres maigres.

On dit également d'un individu chétif: c'est un graivolon! Cette dénomination s'appliquait bien aux habitants dudit village, dont la stature chétive témoignait d'une vie misérable, mais malgré cela, laborieuse.

Les grottes.-Situation.

Les grottes d'Asnières sont composées de deux cavités très proches l'une de l'autre, et le même chemin les dessert. Elles sont situées dans le petit bois d'Asnières, au Sud de ce village.

Pour s'y rendre depuis Dijon, il faut emprunter la route de Dijon à Is-sur-Tille, couper la route venant d'Ahuy à Ruffey, et 50 mètres après, prendre le chemin à droite, appelé chemin de Fontaine à Asnières. Après avoir parcouru environ 500 mètres, on longe le bois, puis on y pénètre par un chemin forestier presque carrossable, que l'on suit jusqu'à la bifurcation.

Par le chemin de gauche, on arrive à la grande grotte, et par le layon de droite, on trouve la petite grotte.

Les entrées respectives de ces deux cavités sont séparées par une distance de 180 mètres, et sous terre, elles ne sont distantes l'une de l'autre que de 35 mètres.

La petite grotte se présente sous la forme d'une vaste salle très allongée, profonde de 60 mètres, et mesurant 30 mètres dans sa plus grande largeur. Elle est percée, au fond, par une vaste cheminée, en partie comblée.

Elle est peu haute, trois mètres en général dans la partie gauche, tandis que à droite, la plancher et le plafond plongent légèrement en direction du Sud-Est, et se rapprochent l'une de l'autre jusqu'à une distance de 1m50 environ.

On y rencontre de très rares et très petites stalactites et stalagmites en formation, mais par contre, lors d'une exploration effectuée en Mars de cette année, nous avons remarqué à l'entrée, de très belles stalagmites de glace, malgré la douceur de la température à cette époque.

La grande grotte se développe perpendiculairement au chemin d'accès sur une longueur totale de 255 mètres. Elle est profonde en moyenne de 30 à 50 mètres, et elle est percée par neuf cheminées, dont les diamètres varient de deux à quatre mètres.

La hauteur de cette cavité varie peu: 1m60 à 2m. environ, mais le sol est constitué par une épaisseur importante de déblais de carrière, de l'ordre de plusieurs mètres, qui sont actuellement nivelés.

On remarque dans cette grotte de nombreux murs et piliers, (dont nous parlerons plus loin) et qui forment de nombreuses salles qui communiquent entre elles.

L'examen d'un plan dressé en 1769 par M. Taisant, à l'époque Maître Tailleur de pierres, révèle l'absence totale de cheminées.

Est-ce une omission volontaire, considérant leur figuration sur le plan comme inutile? Nous le supposons, car il est certain que à cette date, certaines cheminées existaient. Elles assuraient en effet une aération nécessaire aux ouvriers carriers, d'une part, et de plus, elles permettaient de hisser au dehors les pierres extraites au voisinage desdites cheminées.

Citons l'article paru dans le Journal Politique et Littéraire de la Côte-d'Or, le 7 Octobre 1821:

"on a pratiqué un puits au-dessus des carrières d'Asnières, pour extraire la pierre qui doit servir aux sculptures et ornements extérieurs de notre belle salle de Spectacles".

Signalons, en outre, que l'entrée actuelle de cette cavité ne figure pas sur ce plan; à cette époque, on accédait par une autre entrée, située dans la partie gauche, qui est actuellement obstruée par des déblais de carrière amoncelés à l'extérieur sur une grande hauteur, de sorte que cette issue primitive est transformée en une simple cheminée.

Un autre plan, dressé par M. Drioton, le 23 Août 1870, "à la boussole et en comptant au pas", mentionne et l'entrée primitive, qu'il désigne "la sortie", et l'entrée actuelle.

On pouvait donc à cette période effectuer un circuit complet dans la carrière, de l'extérieur à l'intérieur, et l'on peut conclure que c'est depuis 1870, ou aux environs de cette date, que l'entrée primitive a été abandonnée, au profit de l'entrée actuelle.

La comparaison de ces deux plans permet de tirer quelques remarques intéressantes: d'abord, les petites salles basses situées à l'entrée de la grotte figurent uniquement sur le plan "Drioton", elles ont donc été creusées entre 1769 et 1870.

D'autre part, ce plan étant sensiblement identique à la topographie relevée en 1955 par le Spéléo-Club, on peut conclure que les derniers travaux importants d'extraction ont cessé après 1870.

Signalons pour mémoire qu'un projet d'exploitation partielle a vu le jour en 1927, mais nous ignorons s'il a eu une suite:

"M. R. Bouillerot, secrétaire de la Commission des Antiquités, lors de la Séance du 12 Janvier 1927, fait connaître que les carrières d'Asnières vont être de nouveau l'objet d'une exploitation restreinte. Des kilomètres de galeries ont été creusées, puis comblées dans la suite des âges, et l'on pourrait y trouver, aux cours de travaux de déblaiements, certains outils anciens."

Notons au passage que lors d'un sondage effectué par le Spéléo-Club cette année, un marteau a été fortuitement découvert à 0m80 de profondeur. Le manche et la tête sont d'une seule pièce, en fer; le manche est effilé à son extrémité, et la tête, assez allongée, est fine, écrasée d'un bout, et pointue de l'autre. Cet outil est actuellement déposé au Siège du Club.

Ainsi, au cours des âges, la configuration de cette cavité a été modifiée progressivement: on a creusé d'abord des galeries, de plus en plus nombreuses et rapprochées, qui ont ensuite été élargies et qui ont donné naissance à des salles de plus en plus vastes. On a laissé subsister une cinquantaine de piliers destinés à supporter la voûte. Après 1900, des champignonnistes ont édifié des murs, créant ainsi de petites salles, qui constituent aujourd'hui un labyrinthe curieux et amusant à parcourir sans danger.

Utilisation de la pierre d'Asnières.

Il est à supposer que depuis très longtemps, on a extrait la pierre à Asnières.

Les Romains auraient utilisé les propriétés de cette belle pierre pour la construction, et pour y tailler des sarcophages et autres objets.

Lors du sondage que nous avons effectué cette année, nous avons trouvé parmi les déblais des plaques de pierre, de 3 à 5 cm. d'épaisseur, analogues à d'autres découvertes à Urcy, dans les vestiges d'une villa gallo-romaine, et qui auraient été employées comme plaques de revêtement.

Il y a une semaine, dans un champ situé près de Saint-Julien, un bloc de pierre blanche a été mis à jour par le soc d'une charrue; il semble qu'il s'agisse d'un caniveau d'irrigation, vraisemblablement taillé dans la pierre d'Asnières.

M. Puck, dans sa "Relation d'un voyage de Dijon à Is-sur-Tille, en 1874", dit que les grottes ont été formées par les carrières de pierre blanche exploitées depuis les Romains.

M. Guillaume, dans son livre: "La Côte-d'Or" dit que les carrières exploitent souterrainement le Kimméridgien, qui a fourni à l'époque gallo-romaine et au Moyen-Age une pierre admirable pour sa sculpture.

Le Maître-Carrier Taisant, en 1769, a étudié les propriétés de cette pierre en ces termes:

"En surface, des sondages ont permis de reconnaître que la pierre d'Asnières est de mauvaise qualité.

Elle se délite sur 5 à 8 cm. d'épaisseur, et en profondeur jusqu'à 20 ou 30 pieds. L'exploitation à ciel ouvert serait donc trop onéreuse, et l'on a tiré la pierre par galeries souterraines.

Elle présente peu de lits horizontaux, mais surtout des joints perpendiculaires, distants les uns des autres depuis trois jusqu'à vingt pieds. On peut donc extraire de gros blocs, dont la dimension maximum peut atteindre 20 pieds cubes, soit approximativement 280 mètres cubes.

Cette pierre, d'un blanc laiteux, est très tendre; elle est donc facile à sculpter. Elle devient gris foncé avec les années, en surface seulement, l'intérieur ne s'altérant pas.

Elle contient de l'eau en elle-même, donc elle est sujette à geler et à fuser. Les parements, en construction, se délitent dans leur épaisseur.

Lorsque elle est extraite, il faut la laisser "ressuier" environ un an; un bloc de 168 livres le pied cube n'en pèse plus que 160, après ressuiage. Il n'est donc pas besoin d'observer son lit de carrière pour la poser en maçonnerie.

Cette pierre a été utilisée pour édifier des bâtiments à Dijon et aux environs, soit en maçonnerie, soit en architecture et sculpture.

Toutefois, son emploi a été restreint en construction, car celle extraite dans les carrières de Dijon est moins chère d'abord, et plus résistante: pour transporter à Dijon la pierre prise sur place, le coût est de 5 à 6 sols, tandis que depuis Asnières, il s'élève à 20 sols le pied cube. D'autre part, les maçons ne peuvent obtenir des ouvriers carriers l'assurance formelle que toutes les pierres ont "jeté leur eau" en totalité. C'est pour ce motif que le temps de ressuiage sera désormais contrôlé par l'Administration des Mines!

Parmi l'ensemble des édifices construits en pierre d'Asnières, nous citerons:

les tours et les murs de Dijon, décrits par Grégoire de Tours (538-594), ainsi que les monuments trouvés de la même époque;

la flèche de l'Eglise Saint-Philibert, édifiée en 1513;

la tour de l'Eglise Saint-Michel, élevée par les Fabriciens autorisés par délibération du Chapitre de Saint-Etienne, le 5 Septembre 1643;

la superficie du clocher, le couvert des tours, et quelques piliers buttants de Notre-Dame;

la superficie des murs de: la tour du Château (emplacement de la Poste); de la tour de Saint-Nicolas (extrémité Nord de la rue J.J. Rousseau) de la tour de Saint-André (rue de Tivoli) de la tour Fondoirre (près de la rue de Tivoli) de la tour Saint-Pierre (extrémité sud de la rue Chabot-Charny).

la Sainte Chapelle, la Rotonde de la crypte de Saint-Bénigne;

une grande partie des anciens édifices de Dijon, tels, par exemple, des blocs anciens trouvés dans la démolition d'une tour du Logis du Roi, actuellement l'Hotel de Ville.

En sculpture, Claus Sluter, qui fut le principal représentant de l'Ecole de Dijon, à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e, devint "Ymaigier" de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui le chargea des principaux travaux de sculpture de la Chartreuse de Champmol.

On lui doit: a)-la statue du Portail de la Chapelle, qui comprend: la Vierge, le Duc Philippe, et sa femme Marguerite de Flandres;

b)-le Puits de Moïse (statues de Moïse, David, Jérémie, Zacharie, Daniel et Isafel);

c)-le Tombeau de Philippe le Hardi.

Le sculpteur Jean Dubois utilisa également la pierre d'Asnières et en 1775, on remarquait que plusieurs ouvrages de ce sculpteur dijonnais étaient bien conservés, quoi qu'ils fussent exposés aux intempéries depuis plus de soixante ans.

On doit signaler également que de nombreuses margelles de puits, des abreuvoirs pour le bétail, des pilastres, ont été exécutés dans cette pierre.

Etude géologique.

Les carrières souterraines d'Asnières sont entaillées dans les calcaires du Séquanien, qui atteint dans cette région une épaisseur moyenne de 50 à 60 mètres.

Il s'agit de calcaire oolithique sub-crayeux, relativement tendre, en bancs épais de 0m.10 à deux mètres.

L'exploitation de ces carrières a suivi le pendage des couches qui est de 15° environ, en direction du Sud Est.

Ce pendage est incliné en direction du lac de Bresse, qui, à l'époque, s'étendait jusque dans notre région.

On constate l'existence de très nombreuses diaclases, orientées Nord-30 à 40 grades-Est, ainsi qu'un second réseau à peu près orthogonal, moins marqué.

L'exploitation a recoupé un réseau karstique, plus ou moins colmaté, d'argile jaune-rougeâtre.

On constate aussi l'existence de divers puits façonnés par les eaux, qui ont été plus ou moins transformés ou ouverts à l'air libre par l'homme, pour ses besoins.

Il existe, en outre, quelques galeries horizontales, témoignant d'une activité probablement ancienne des eaux souterraines.

L'une de ces galeries, située dans les petites salles basses, voisines de l'entrée de la carrière, mérite d'être désobstruée à ses deux extrémités de la glaise qui la ferme, et la colmate sur toute son épaisseur.

Les stalactites, très petites, en formation un peu partout, et tout particulièrement dans les salles de la partie gauche de la carrière, sont peu nombreuses; on remarque qu'elles sont localisées essentiellement sur les diaclases.

Les inscriptions.

Cette cavité comporte, en de très nombreux endroits, des inscriptions, des dates et des noms.

Parmi les noms, on doit exclure d'office ceux qui ont été tracés par des visiteurs, très nombreux, qui ont cru bon de laisser la preuve de leur passage en ces lieux; on négligera également les inscriptions sentimentales, lettres entrelacées, coeurs percés, etc.

Par contre, il existe deux inscriptions particulièrement intéressantes, dans la grande grotte: "Chambre des Vengeurs", et "Salle des Socialistes". Dans la petite grotte, sur la paroi de gauche, près de l'entrée, est gravé un bonnet phrygien.

Nous savons, d'autre part, qu'une société dite secrète, la "Société Démocratique Dijonnaise", dirigée par son Président, M. Reboul, se réunissait aux carrières d'Asnières. En outre, nous connaissons l'existence d'une médaille, qui fut frappée par cette Société, et qui présentait au centre, un coeur percé d'un poignard; autour de ce coeur, une chaîne dont les anneaux sont traversés de distance en distance de poignards, et une devise: "Nous percerons tous ceux ennemis", avec, en exergue, la date: 1853, et, de chaque côté, un bonnet phrygien.

Ces quelques renseignements nous permettent de conclure que les membres de cette Société secrète venaient conspirer dans les profondeurs souterraines d'Asnières, pour défendre la République,

symbolisée par les bonnets phrygiens, et pour lutter contre leurs ennemis au moyen de poignards.

Cette Société Démocratique avait sans doute une grande similitude avec les "Bons Cousins Charbonniers", ou Carbonari, ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient dans les bois, et dont l'objet principal était le triomphe des idées libérales et la chute des Bourbons, pendant la Restauration.

Cette association procéderait de la Franc-Maçonnerie française, du temps de Louis XVI, dont Louis Blanc disait qu'ils constituaient la partie militante.

Cette Charbonnerie, afin de pouvoir poursuivre ses buts, prétend officiellement vivre un idéal mystique, fait de charité, de vertu et d'honnêteté. Ils sont donc -en façade, imbus de paisibles préceptes philosophiques, et ils proclament bien haut qu'ils sont tout dévoués et attachés au Pays, ce qui leur permet de voir leur association, les Bons Cousins Charbonniers, autorisée par le Ministre de l'Intérieur le 2 Octobre 1818.

Leur Chambre d'Honneur groupe des membres appartenants à des professions artisanales: plâtriers, charpentiers, tailleurs d'habits, serruriers, ferblantiers, couvreurs, aubergistes, etc. Il s'agit donc bien d'une Société Démocratique!

Quels projets furent élaborés dans les grottes d'Asnières par ces conspirateurs? La liste des noms inscrite dans la Chambre des Vengeurs correspond t-elle aux individus qui vinrent y tenir leurs réunions? Le saurons-nous un jour?

Les régimes politiques se sont succédés, les conspirateurs ont déserté les carrières souterraines, et tout est retombé dans le silence de la quasi-obscurité perpétuelle.

Pas pour longtemps, cependant, car aux environs de 1880, on vient à nouveau troubler la quiétude des chauves-souris et autres bêtes de la grotte. Mais cette fois, une activité toute paisible va se manifester en ces lieux: ce sont des champignonnistes, qui ont élu domicile, et qui, pendant une trentaine d'années, se livreront à la culture des champignons.

Les Champignons.

Comme dans diverses carrières désaffectées de la région parisienne, on a cultivé le champignon à Asnières.

Tout d'abord, aux environs de 1880, un certain Loiseau a, semble t-il, été le premier à tenter un essai. Fut-il concluant? Nous ne le supposons pas, car il n'est cité que pour mémoire, et ses travaux se seraient bornés à effectuer des aménagements.

Vers 1895, M. Tessier aurait renouvelé la tentative de son prédécesseur, sans toutefois parvenir à un résultat appréciable.

De 1898 à 1909-1910, M. Cauchois, un troisième champignonniste, y travailla, y fit fortune, puis s'en alla à Paris.

Enfin, vers 1950, un nouvel essai fut tenté, mais au bout de deux ans, tout fut abandonné.

Cette culture tendait à développer le champignon de couche, ou agaric comestible (*agaricus edulis*) à saveur et à odeur très agréable, à chair ferme, très recherché des gourmets.

Mais, me direz-vous, comment cultiver des champignons, là où l'on a extrait de la pierre?

En effet, le sol de cette carrière est constitué d'un immense cahos de débris d'extraction ou de taille de la pierre, sur une épaisseur de un ou plusieurs mètres. Il a donc fallu d'abord niveler le tout, puis recouvrir le sol de glaise, que l'on trouve heureusement sur place.

La glaise étant ainsi soigneusement tassée, a colmaté les trous pouvant exister entre les déblais.

Comme il y avait des pierres en excédant, et que l'on ne savait pas où les loger, on les a empilé le long des piliers, et contre les parois, puis on a édifié des murs, afin de diviser la cavité en petites salles, que l'on a fait communiquer entre elles par des passages aménagés avec des portes.

Ces travaux préparatoires étant terminés, on a d'abord amené de l'extérieur de la terre, prise dans un champ voisin de l'entrée, et que l'on a véhiculé soit à la brouette, soit à la hotte, dans les endroits peu accessibles.

Répan due uniformément sur le sol, cette terre a été divisée en compartiments par des sentiers aménagés le long des parois des murs, et par d'autres qui se coupent perpendiculairement, comme dans un jardin.

On a ensuite tracé des sillons parallèles, espacés de 0m.40 environ, afin de former des ados, ou "meules".

Bien que ces meules soient maintenant tassées, on en voit encore en maints endroits, et tout particulièrement dans les petites salles basses, situées à l'entrée et à droite.

Puis on a incorporé du fumier de cheval, à l'exclusion de tout autre fumier, qui ne conviendrait pas. On l'achetait alors à la Caserne du 26^e Dragons, à Dijon, actuellement la Caserne Junot, qui possédait à cette époque une cavalerie renommée.

Ce fumier était stocké avant l'entrée de la grotte, près de la citerne; on l'arrosait d'eau souvent, on le laissait reposer une huitaine de jours, puis on le remuait au crochet, pour éviter la fermentation. On transportait ensuite de fumier dans les meules, on mélangait le tout, et l'on reformait les meules pour atteindre une épaisseur de 0m.25 environ.

On y incorporait ensuite le "blanc", c'est-à-dire la moisissure, (mycelium) provenant de vieux fumiers desséchés de cheval, que l'on achetait dans les "manèges" à chevaux, à Dijon ou aux environs.

Le blanc était ensemencé sur les meules, en couche régulière, puis on le recouvrait de fumier, puis de "craie", obtenue en pulvérisant les débris calcaires ramassés dans la grotte.

On arrosait ensuite souvent, et à intervalles réguliers, et sous l'effet combiné de la chaleur et de l'humidité, la moisissure se développait, et l'on voyait alors apparaître trente ou quarante après les champignons, qu'il suffisait de cueillir au fur et à mesure.

Lorsque la moisissure devenait improductive, on disait que le "blanc n'était plus bon". On culbutait les meules, on ensemencait à nouveau, et l'on recommençait une nouvelle culture. On avait donc la possibilité d'échelonner sur tout l'année la production, qui était très importante, étant donné la grande superficie de culture dans cette cavité.

Lorsque le fumier était éventé, on le sortait à l'extérieur, et on le revendait aux agriculteurs du village, à raison de trois francs le tombereau.

Nous avons dit plus haut que l'arrosage fréquent était indispensable au bon développement des champignons; or, qui dit arrosage dit nécessité d'une grosse réserve d'eau. Or, de l'eau, il n'y en a pas ni dans la carrière, ni aux alentours.

On a donc émis une supposition qui aurait bien arrangé les choses: puisque dans le village d'Asnières, il y a cinq puits peu éloignés de la grotte, et comme le pays est plus haut, et que le terrain s'incline en direction favorable, il doit y avoir de l'eau à une faible profondeur!

Pour vérifier cette théorie, on a aussitôt creusé un puits un peu avant l'entrée, contre le chemin d'accès, jusqu'à une profondeur de dix mètres environ, mais on ne trouva point d'eau!

Force fut donc de construire une citerne, qui existe encore à l'heure actuelle, et dans laquelle on a emmagasiné l'eau nécessaire, que l'on allait chercher à Ahuy.

Le problème de l'eau était ainsi résolu, malheureusement, ce n'était pas le seul. En effet, un autre facteur a joué un rôle au moins aussi primordial: il s'agit de la question de l'aération des champignonnières.

Cette aération n'était pas suffisante d'après M. Cauchois, car il fit creuser deux puits, à l'extrémité des salles de la partie droite.

Et pour favoriser le tirage de ces deux cheminées, il les fit surmonter à l'extérieur par deux tours, construites en briques, et dont la hauteur était de quatre mètres environ. Cette hauteur dépassait le sommet des arbres, et en hiver, après la chute des feuilles, on pouvait les apercevoir depuis Asnières.

Par la suite, lorsque la culture des champignons fut complètement abandonnée, tout un chacun vint s'y servir pour ses besoins personnels, trouvant là un matériau gratuit particulièrement recherché!

Il n'en subsiste maintenant plus rien, et pour cause!

La lecture du plan de cette cavité montre que les neuf cheminées ont été percées sur toute la superficie, afin de favoriser une bonne aération, tant pour les ouvriers qui y travaillèrent jadis à l'extraction, que pour développer convenablement la moisissure des champignons. Notons cependant que dans la partie gauche de cette carrière, il n'existe qu'une ouverture, représentée par l'ancien chemin d'accès. Nous supposons que les champignonnistes n'ont pas là un terrain favorable à la culture, car en effet, il n'y a pas de salles comme dans les autres parties, et les traces de meules sont rares.

Les essais de culture en cet endroit n'ont-ils pas donné les résultats escomptés? Était-ce trop humide? Les diverses salles déjà aménagées étaient peut-être suffisantes aux besoins des champignonnistes, dont les cultures s'étendaient sur une surface de 5.000 mètres carrés environ.

Peut-être est-ce aussi parce que les divers travaux d'aménagement n'auraient pas été rentables, parce que trop longs à effectuer.

La main-d'oeuvre était alors réduite, et nous savons que, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, seuls, quelques ouvriers champignonnistes ont été employés aux divers travaux.

G R O T T E S D'

Cheminée
obstruée

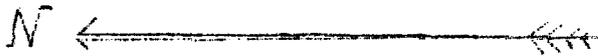
Cheminée

Murs

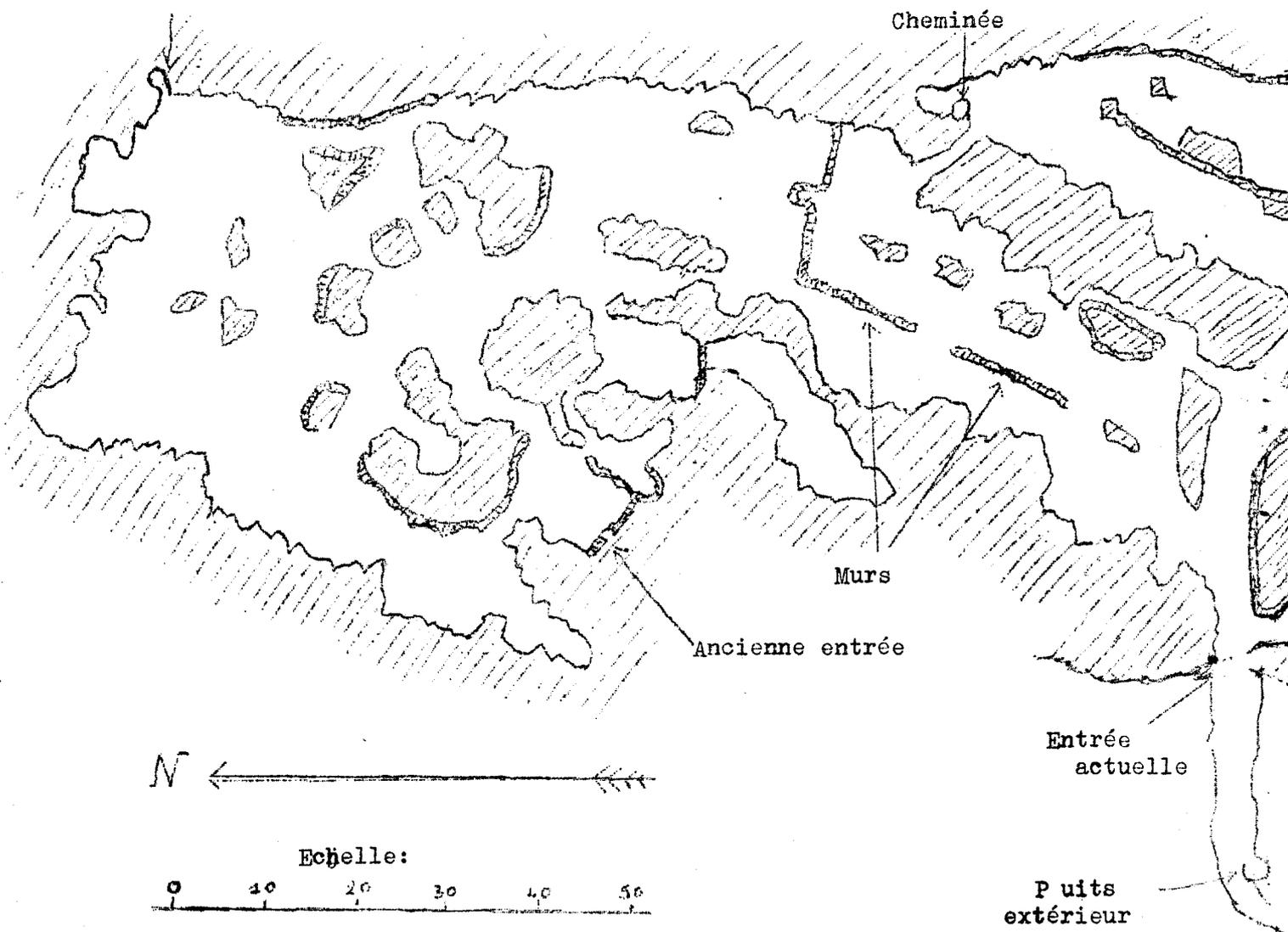
Ancienne entrée

Entrée
actuelle

Puits
extérieur

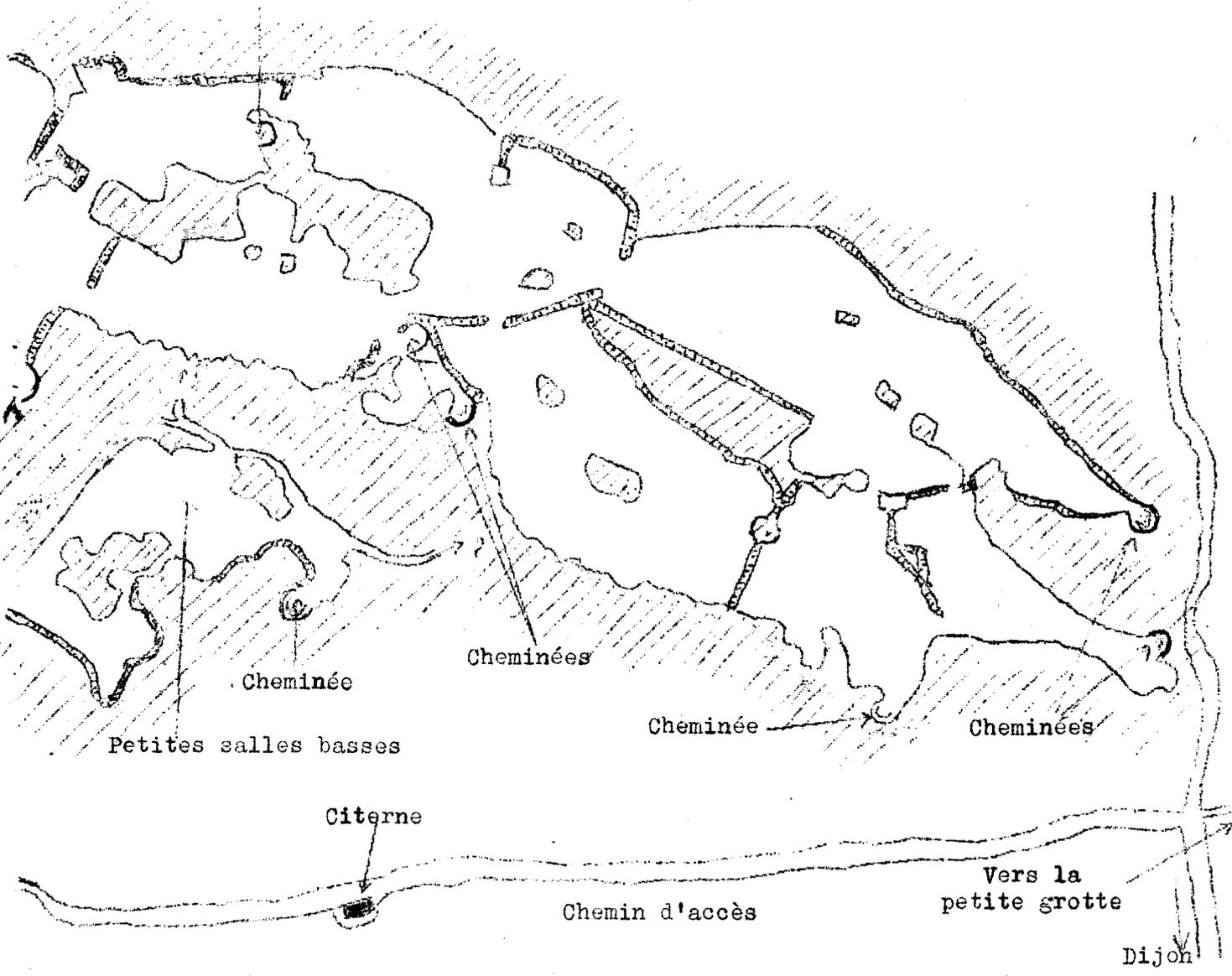


Echelle:



A S N I E R E S - L E S - D I J O N

Cheminée



Cheminée

Cheminées

Petites salles basses

Cheminée

Cheminées

Citerne

Chemin d'accès

Vers la
petite grotte

Dijon

SPELEO-CLUB de DIJON

CENTRE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Prospection souterraine
Études hydrogéologiques
Topographie souterraine
Recherches biologiques
Archéologie
Centre de Secours

16, Boulevard de la Fontaine-des-Suisses
DIJON

Tél. 52.33.01

C. C. P. Dijon 633-95

“ SOUS LE PLANCHER ”

Organe bimestriel du Spéléo-Club de Dijon

Abonnement : un An (6 numéros) : 300 francs

Étranger : 500 francs

Gérant : R. RATEL, Secrétaire Général
du S. C. D.

IMPRIMEURS : Spéléo-Club de Dijon
16. Boulevard de la Fontaine-des-Suisses
DIJON